

Stratégie de l'État en Bretagne

Projet 2016-2017

Région **attractive**, présentant un taux de chômage inférieur à la moyenne nationale, la Bretagne a vu son modèle économique et social fragilisé ces dernières années.

Les crises de l'agriculture et de l'agroalimentaire ont accentué les **disparités territoriales**, exposant certains bassins d'emploi à de fortes mutations économiques. La région connaît une augmentation des **fragilités sociales**. Si des signes positifs sont constatés depuis fin 2015, l'enjeu est d'inscrire la Bretagne sur une trajectoire de développement au bénéfice de tous.

Potentiel de recherche, entrepreneuriat, esprit d'innovation, entreprises en pointe des transitions numérique et écologique... Les **atouts bretons** sont nombreux. La mise en service en 2017 de la **ligne à grande vitesse** jusque Rennes est un rendez-vous majeur qui va bénéficier à l'ensemble de la Bretagne.

Dans un contexte de création des grandes régions, de métropolisation et de restructuration de l'intercommunalité, l'Etat en région par sa capacité d'**impulsion de politiques publiques**, son rôle de **garant de l'égalité des territoires** et la **modernisation de son action** entend être un acteur majeur de la dynamique régionale.

La stratégie 2016-2017 présentée ici en synthèse traduit cette ambition. Elle mobilise l'ensemble des agents de l'Etat en Bretagne.

Le projet de stratégie de l'Etat en région n'a pas vocation à retracer l'ensemble des politiques menées par l'Etat au niveau régional.

Il contient un nombre limité de priorités déclinées en actions très ciblées, qui complètent la déclinaison territoriale des différentes **directives nationales d'orientation** (DNO) ministérielles.

Il met en avant la **logique d'objectifs et la mesure de la performance**.

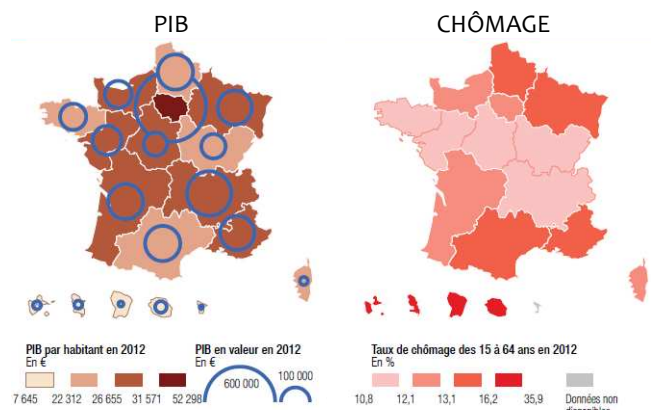
Repères :

3,27 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2014

+0,7% de croissance annuelle moyenne de la population depuis 2007

10^{ème} région de métropole pour le PIB avec 4,2% de la richesse nationale

taux de chômage de 8,9 % au 4^{ème} trimestre 2015 (France 10%)



Objectif 1 : conforter la vocation entrepreneuriale de la Bretagne

Péninsule à l'écart des principales polarités et des grands flux européens, la Bretagne a su développer un modèle économique spécifique. Il est marqué par le poids de l'agriculture, de la pêche, de l'agroalimentaire et par des spécialisations industrielles (technologies de l'information et de la communication, automobile, construction navale).

Cette identité régionale est aussi marquée par la capacité des acteurs économiques à innover et à se fédérer. L'Etat les accompagne et agit pour soutenir le développement de la Bretagne.

Axes de travail 2016-2017 :

- en confortant la **stratégie économique partagée** de l'Etat et de la Région par une diffusion amplifiée du potentiel d'innovation, y compris dans les activités traditionnelles, par l'accélération de la transition énergétique et numérique et par une action coordonnée en faveur des secteurs de l'agro-alimentaire, du numérique, de l'automobile et de l'économie maritime (comités stratégiques de filière, pôles de compétitivité).
- en favorisant l'innovation par des activités partenariales entre les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche et le tissu socio-économique
- en anticipant et en accompagnant le processus de restructuration des territoires, filières ou entreprises durement frappées par les **mutations économiques** (plan de modernisation des bâtiments d'élevage, gestion des emplois et des compétences...)

Repères :

5 000 emplois créés dans le secteur privé en 2015
4 emplois industriels sur 10 dans les IAA
5^{ème} région pour l'effort de recherche sur le PIB (DIRD/PIB : 2% ; 2,2% France entière)
45% des produits de la mer commercialisés dans les

- en faisant vivre le **dialogue social**, notamment, au plan régional et sur les territoires, à travers la gouvernance quadripartite associant les partenaires sociaux, le conseil régional et l'Etat sur les thématiques de l'emploi et de la formation professionnelle.
- en facilitant l'approche **interrégionale et internationale** des politiques pour positionner la Bretagne dans la nouvelle géographie des régions françaises en lien notamment avec l'arrivée de la **grande vitesse** en 2017 et le déploiement du **très-haut-débit**.
- en créant un **environnement économique équilibré et sûr** dans un cadre de concurrence loyale (lutte contre les fraudes et le travail illégal, protection des droits des salariés, des consommateurs, de l'environnement)

Objectif 2 : renforcer la cohésion sociale et territoriale de la Bretagne

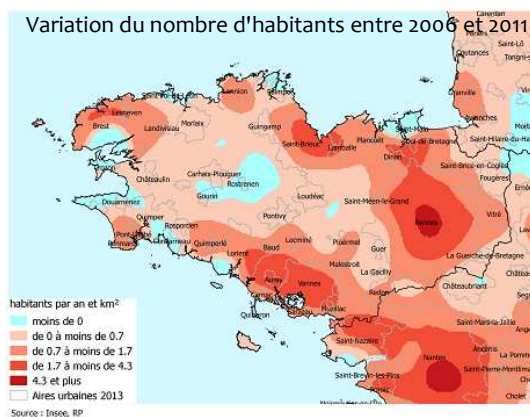
Repères :

taux de chômage de 5,5% à Vitré et de plus de 10,4% pour les zones d'emploi de Guingamp, Carhaix et Lorient
24% de moins de 20 ans (24% France)
27% de plus de 60 ans (24,5% France)

La Bretagne présente une armature dense de villes petites et moyennes en réseau avec deux métropoles, Brest et Rennes.

Stratégie de l'État en Bretagne

Tout en étant une des régions françaises les moins inégalitaires, elle n'échappe pas à des phénomènes de paupérisation à l'échelle de bassins de vie ou quartiers. Les dynamiques territoriales l'exposent à des risques de déséquilibres est/ouest, rural/urbain, intérieur/littoral.



L'Etat est mobilisé pour conforter la cohésion de la Bretagne.

Axes de travail 2016-2017 :

- en promouvant **l'égalité, la citoyenneté** et les valeurs de la République (plan d'actions régional)
- en répondant aux attentes qui se manifestent dans les **territoires ruraux et périurbains** (maisons de services, maisons de santé, équipements culturels, économie sociale et solidaire, accès au très-haut-débit...).
- en garantissant l'accès au **logement et à l'hébergement** pour tous (accueil des publics fragiles dont les demandeurs d'asile, lutte contre la précarité énergétique, ...).
- en luttant contre la désinsertion sociale et en favorisant **le retour à l'emploi** des populations défavorisées (chômeurs de longue durée, bénéficiaires de minima sociaux, personnes handicapées, jeunes en difficultés)

Stratégies nationales concernées :

- plans Industrie du futur, Nouvelle France industrielle
- programme des investissements d'avenir (1 milliard en Bretagne)
- loi égalité citoyenneté
- comités interministériels aux ruralités
- plan de rénovation énergétique de l'habitat

Objectif 3 : conjuguer les usages raisonnés des ressources pour faire prévaloir les objectifs de développement durable de la Bretagne

Dans une région fortement sensibilisée aux enjeux environnementaux, le développement durable est au cœur de l'action publique. Les enjeux régionaux sont majeurs : valorisation raisonnée du milieu marin, reconquête de la qualité de l'eau, maîtrise de l'artificialisation des sols et, plus généralement, de l'aménagement du territoire.

Pour y répondre, les territoires bretons se sont engagés résolument dans la transition écologique et énergétique.

L'Etat accompagne cette dynamique afin de conjuguer performance économique et performance environnementale

Axes de travail 2016-2017 :

- en favorisant la **diffusion de l'exigence environnementale** dans les activités économiques.
- en prévenant les **risques naturels, industriels ou sanitaires** par l'accompagnement des acteurs (collectivités, citoyens,..) dans le développement de la culture des risques et la mise en place des outils dédiés.

Stratégie de l'État en Bretagne

Repères :

2 700 km de littoral (1/3 du littoral français), 11 îles habitées de façon permanente, 270 communes littorales

consommation de foncier 3 fois plus rapide que l'augmentation de la population

9% des besoins en énergie couverts par la production locale

- en mettant en œuvre la **transition écologique et énergétique** vers la croissance verte (plan climat-air-énergie, trame verte et bleue, territoires à énergie positive, développement des énergies marines renouvelables...).
- en poursuivant l'amélioration de l'**état des eaux** en Bretagne en faveur notamment de la ressource en eau, sur le plan qualitatif principalement, de la biodiversité aquatique, de la préservation du littoral (plan de lutte contre les algues vertes), de la préservation des zones humides et de la santé humaine.
- en développant la **gestion intégrée de la zone côtière** (suivi du trait de côte, aménagement du littoral, gestion des risques...).

Stratégies nationales concernées :

- stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable
- plan écophyto II
- directive nitrates
- plans d'action pour le milieu marin
- stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte

Objectif 4 : simplifier et moderniser l'Etat territorial pour répondre aux enjeux des territoires en Bretagne

Les lois de modernisation de l'action publique territoriale, d'affirmation des métropoles et de nouvelle organisation territoriale de la république de janvier 2014 et août 2015 réinterrogent les missions des services déconcentrés de l'Etat.

A la nécessité d'un partenariat repensé avec les collectivités territoriales, s'ajoutent l'exigence de simplification et la transformation numérique de l'administration.

Ces évolutions confortent l'Etat dans son double rôle de partenaire de l'action publique et d'arbitre garant des grands équilibres.

Repères :

100 000 agents civils de l'Etat en Bretagne (77 300 ETP)

près de 16 milliards d'€ de dépenses annuelles de l'Etat en Bretagne

Les services de l'Etat en Bretagne sont les acteurs de ces changements.

Axes de travail 2016-2017 :

- en **modernisant** son fonctionnement interne (services numériques, open-data...).
- en accompagnant les territoires, et les collectivités dans l'exercice de leur compétence, pour la **mise en œuvre opérationnelle des politiques publiques** (ingénierie, expertise, assistance à maîtrise d'ouvrage...).
- en **simplifiant** et harmonisant la mise en œuvre des politiques publiques notamment par des expérimentations (autorisation unique, permis environnemental) et une plus grande coordination régionale (proportionnalité des instructions et contrôles, outils numériques de coordination).